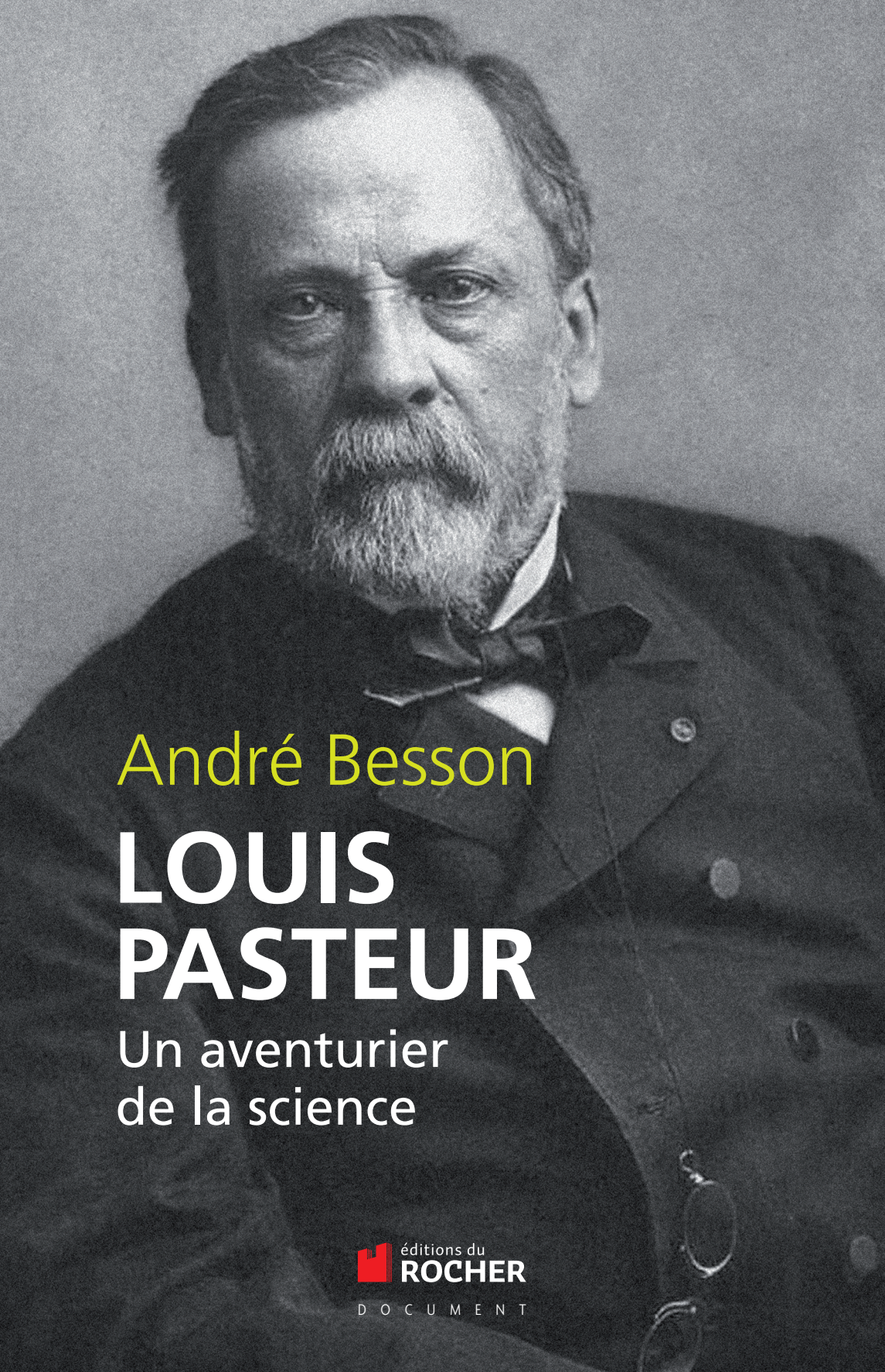


A black and white portrait of Louis Pasteur, an elderly man with a full, graying beard and mustache. He is wearing a dark suit jacket over a white shirt and a dark bow tie. His expression is serious and contemplative. The background is a plain, light-colored wall.

André Besson

LOUIS PASTEUR

Un aventurier
de la science

LOUIS PASTEUR
Un aventurier de la science

ANDRÉ BESSON

LOUIS PASTEUR
Un aventurier de la science

© Éditions du Rocher, 2013
ISBN 978-2-268-07540-2
ISBN pdf : 978-2-268-08362-9

À la mémoire de Messieurs

Auguste VENTARD

Georges GRAND

Jacques TOUZET

dont les souvenirs et les documents inédits me furent précieux
pour la rédaction de cet ouvrage.

Première partie

LA FAMILLE, L'ENFANCE

UNE RACE DE TRAVAILLEURS

En ce début d'après-midi du 5 août 1815, une chaleur intense règne sur la vallée où s'étire la ville de Salins. Après avoir subi une première invasion lors de l'abdication de Napoléon I^{er}, la Cité du Sel¹ a été réoccupée, à l'issue des Cent Jours, par une unité autrichienne qui y tient garnison depuis la seconde défaite de l'Empereur. À l'exception des réquisitions alimentaires et des dédommagements financiers qui leur sont imposés localement par les vainqueurs, les habitants n'ont pas eu, jusqu'ici, à souffrir d'exactions comme cela s'est produit en d'autres villes et villages de la région.

Quelques semaines seulement après sa démobilisation, Jean-Joseph Pasteur, sergent-major au 3^e de ligne redevenu civil, a repris son travail à la tannerie artisanale dont son oncle Jean-Charles est propriétaire au hameau de Champtave. Il s'active depuis lors dans l'atelier de corroyage où il œuvrait déjà avant son incorporation. Ce jour-là, absorbé par le maniement de la lourde «marguerite», outil servant à assouplir le cuir, il tourne le dos à l'entrée. C'est la raison pour laquelle il ne voit pas la silhouette du

1. La ville de Salins (aujourd'hui Salins-les-Bains) possède dans son sous-sol d'importants bancs de sel gemme qui furent exploités dès l'Antiquité. Cité thermale, elle a été récemment classée au Patrimoine mondial de l'U.N.E.S.C.O. pour l'intérêt historique et architectural de ses installations d'extractions salines datant du Moyen Âge.

visiteur qui vient de s'encadrer dans le rectangle lumineux de la porte donnant sur la cour intérieure de la maison.

– C'est toi, Pasteur Jean-Joseph ?

En entendant la voix rude qui vient de l'interpeller, l'ancien soldat interrompt son travail et se retourne. Dans le contre-jour, il découvre la carrure d'un homme trapu, moins grand que lui mais plus corpulent car il est lui-même très maigre. Avant de répondre, il prend le temps de s'éponger soigneusement le front à l'aide d'un mouchoir à carreaux qu'il retire de la poche de son pantalon. Cette attitude agace sans doute le visiteur car il fait un pas à l'intérieur de l'atelier et réitère sa question avec impatience :

– Pasteur Jean-Joseph, c'est toi ?

– Oui.

– Je viens t'avertir que tu es convoqué demain matin à la mairie. Tu devras apporter toutes les armes de guerre que tu possèdes !

L'ouvrier tanneur comprend à cet instant à qui il a affaire. Il s'agit d'un sergent de ville. Il reconnaît son uniforme, son bicorne orné de la cocarde blanche, son baudrier, sa sabretache et sa plaque professionnelle. L'homme est dans la trentaine, replet, à la trogne rougeaude empreinte de suffisance.

– Par ordre de qui est cette convocation ?

– De notre maire. Monsieur de Bancenel !

L'ancien sous-officier de l'armée napoléonienne demeure un instant silencieux avant de remarquer :

– Je croyais que les Autrichiens qui occupent Salins dispensaient les officiers de la Grande Armée et les titulaires de la croix de la Légion d'honneur de cette mesure ? Je n'ai que le grade de sergent-major, mais j'ai été décoré de cette médaille sur le champ de bataille lors des combats de Bar-sur-Aube, le 11 mars 1814. Je peux le prouver ! ²

2. À l'époque, Jean-Joseph possède une attestation provisoire sur papier libre qui énonce : « Paris, 18 mars 1814. Le Grand Chancelier, ministre

– Notre maire se moque bien des décorations décernées par l'usurpateur ! Je te conseille donc de venir demain matin à la mairie sans faire d'histoires, en apportant ton sabre, et éventuellement les autres armes en ta possession, ou sinon...

Sur cette menace implicite, le sergent de ville tourne les talons et retraverse la cour ensoleillée afin de rejoindre la rue. Jean-Joseph Pasteur le regarde s'éloigner durant un instant avant de reprendre son travail et se remettre à taper, avec une sorte de rage en forme d'exutoire de sa colère rentrée, sur la pièce de cuir qu'il est en train de corroyer.

Ce n'est pas la première fois que l'ancien militaire éprouve un sentiment de haine irraisonné envers les représentants du nouveau pouvoir royal. Depuis qu'il a été mis « en congé absolu » à la fin du mois de mai 1814, après l'abdication de Napoléon I^{er},

d'État, à Monsieur Pasteur Jean-Joseph, fourrier au 3^e régiment d'infanterie de ligne. L'Empereur et moi, en Grand Conseil, vient (sic) de vous nommer chevalier de la Légion d'honneur. Je m'empresse et je vous félicite vivement, monsieur, de vous annoncer le témoignage de la bienveillance de Sa Majesté impériale et royale et la reconnaissance de la Nation.»

Napoléon ayant abdiqué le 4 avril 1814, le gouvernement royal qui lui succède n'est pas en mesure d'entériner l'octroi des distinctions impériales. C'est lors de la seconde Restauration que, le 31 juillet 1823, le Grand Chancelier annoncera au titulaire l'envoi de son nouveau brevet sous cette forme curieuse : « J'ai l'honneur de vous adresser, monsieur, le nouveau brevet de chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur que Sa Majesté a daigné vous accorder. Le roi, par ordonnance du 20 août 1816, voulant pourvoir aux frais du nouveau brevet, a réglé un tarif pour les différents grades des membres de l'Ordre royal ; mais Sa Majesté a exempté les sous-officiers et soldats ; ils reçoivent leurs brevets gratuitement. J'ai l'honneur de vous saluer. »

Le document adressé à Jean-Joseph Pasteur est un splendide parchemin. En tête figure l'écusson aux trois fleurs de lys du royaume de France, entouré du grand collier de l'Ordre du Saint-Esprit. De chaque côté est reproduite la croix de la Légion d'honneur dont les branches encadrent, à gauche, trois fleurs de lys, à droite l'effigie d'Henri IV. Aux quatre coins, une fleur de lys. En bas, un timbre sec représentant les armes de France qui figurent en tête. Mais sous le bec de la colombe du Saint-Esprit pend, très discrètement, une croix de la Légion d'honneur. Pas un seul aigle ! On peut se demander si l'ancien sergent-major de l'armée impériale, comme d'ailleurs tous ses camarades, furent satisfaits de la nouvelle version royaliste de leur brevet...

il a subi maintes humiliations. La chute de l'Empire reste pour lui un déchirement qu'il a du mal à digérer.

Tout a commencé à Douai, où ses camarades de combat et lui ont été démobilisés brutalement parce que la majorité d'entre eux ont refusé d'endosser le nouvel uniforme arborant les symboles de la royauté. Puis, tandis qu'ils progressaient à pied, par petits groupes, d'étape en étape sur le chemin du retour en direction du Jura, la maréchaussée n'a pas cessé de contrôler leurs papiers, comme s'ils étaient de vulgaires camps volants. Dans certaines localités, les habitants avertis de leur passage les ont abreuvés d'insultes. Ils ont même reçu des cailloux à maintes reprises. Eux qui venaient d'être coupés de la vie civile depuis des années ignoraient que les Français détestaient à ce point l'Empereur. Durant son règne, ses guerres incessantes à la conquête de l'Europe, il les avait accablés d'impôts, s'était, pour sa seule gloire, repu du sang de leurs enfants. Pauvres survivants d'une armée en déroute, les vétérans de l'épopée napoléonienne se voyaient accuser de complicité avec l'Ogre qui venait de conduire le pays au désastre. Eux, qui s'étaient pourtant battus avec un courage inlassable pour préserver la France de l'invasion des hordes russes, prussiennes, autrichiennes, comment auraient-ils pu comprendre l'ingratitude de leurs compatriotes à leur égard, alors qu'ils n'avaient fait que leur devoir ?

Conscrit de la classe 1811, Jean-Joseph Pasteur avait rejoint cette année-là l'unité à laquelle on venait de l'affecter. Il s'agissait d'un régiment d'élite, le 3^e de ligne. Aussitôt après avoir reçu une formation militaire accélérée, le jeune Jurassien et ses conscrits étaient partis à marches forcées pour l'Espagne où sévissait, depuis 1808 une guerre implacable après que Napoléon eut destitué le monarque en place pour le remplacer par Joseph Bonaparte, son propre frère. 1812 et 1813 avaient été deux années terribles pour les soldats du 3^e régiment d'infanterie. Des combats meurtriers incessants contre un ennemi quasi invisible les avaient opposés aux guérilleros de Francisco Mina. Ce partisan du roi déchu contrôlait pratiquement toutes les

provinces du nord de la péninsule, et ses bandes guenilleuses harcelaient les forces françaises lors de multiples embuscades et attentats. Jean-Joseph Pasteur avait échappé plusieurs fois à la mort et vu disparaître un grand nombre de ses camarades. En dépit de ces sacrifices, l'armée napoléonienne avait finalement été obligée de quitter l'Espagne sous la pression conjuguée des forces anglo-portugaises commandées par Wellington et des résistants de Mina.

À peine de retour en France, en janvier 1814, les survivants du 3^e de ligne avaient été aussitôt incorporés dans la division Leval pour s'opposer à la progression des coalisés dans l'Est de la France. C'est au cours d'un ultime combat qui opposa 8 000 français à 40 000 ennemis, dans les environs de Bar-sur-Aube, que Pasteur fut élevé au grade de sergent-major et décoré de la Légion d'honneur. Malgré la cuisante défaite qui suivit cette opération désespérée, même après être revenu à la vie civile, l'ancien soldat n'accable pas Napoléon. Comme tous ses anciens camarades de combat, il continue de vouer une admiration sans borne à l'Empereur. Contre toute logique, ceux-ci ne désespèrent pas de le voir revenir un jour en France et y reprendre le pouvoir.

Issu d'une province courageuse, la Franche-Comté, rebelle à toutes contraintes et dont les habitants ont lutté pendant des siècles pour conquérir leur liberté, Jean-Joseph Pasteur, d'un caractère entier, ombrageux, n'est pas disposé à abdiquer ses idées pour se rallier à la royauté. Ses ancêtres ont vécu pendant des générations dans le petit village de Reculfoz, situé à 1 030 mètres d'altitude, sur l'âpre plateau de Mouthe réputé pour être l'un des plus froids et des plus enneigés des montagnes jurassiennes. Serfs mainmortables d'une seigneurie ecclésiastique, ces pauvres hères ne disposaient ni de la propriété des terres sur lesquelles ils s'échinaient, ni des masures où ils logeaient avec leurs familles. Ces misérables manouvriers n'aspiraient qu'à une seule chose durant toute leur existence : obtenir la liberté. Claude-Étienne Pasteur, l'aïeul de Jean-Joseph, était parvenu, à

force de travail, de privations, et surtout d'une longue patience, à s'affranchir de la mainmorte, le 20 mars 1763, durant le règne de Louis XV. À cette époque, sous l'effet des idées propagées par Voltaire et l'avocat sanclaudien Christin, les pratiques du servage s'étaient assouplies. Le grand-père Pasteur s'était affranchi de la tutelle seigneuriale moyennant quatre louis d'or versés au comte d'Udressier. Devenu libre de ses déplacements, il avait aussitôt quitté Reculfoz, renoncé aux métiers de paysan-bûcheron, qu'il exerçait dans une totale servitude, pour devenir ouvrier tanneur chez un artisan de Salins. Quelques années plus tard, au prix d'autres sacrifices, il était parvenu, après la Révolution de 1789, à s'établir à son compte dans le modeste atelier où Jean-Joseph avait lui-même commencé son apprentissage dès l'âge de douze ans, et où il venait de reprendre son emploi après sa démobilisation.



Le lendemain matin, 6 août 1815, l'ancien sergent-major du 3^e de ligne se rend, non sans une certaine amertume, à la mairie de Salins pour répondre à la convocation qui lui a été transmise la veille. Il a revêtu sa tenue d'apparat, arbore fièrement sur la poitrine la croix de la Légion d'honneur et porte son sabre au côté.

Il y a déjà beaucoup de monde dans la salle du conseil. Une vingtaine d'anciens militaires, la plupart en costumes civils à l'exception de deux officiers et de deux sous-officiers, comme lui en uniformes. Tous ces braves portent à la main, qui un fusil, qui un sabre, qui un pistolet, et défilent devant une longue table derrière laquelle sont assis M. de Bancenel et les principaux adjoints de la ville. Chapeau haut de forme aux bords relevés sur la tête, costume gris, l'insigne de chevalier de l'Ordre de Malte à la boutonnière, le maire, impassible, affecte un air méprisant par lequel il tient à signifier aux anciens de la Grande Armée le peu de considération qu'il leur porte. Lorsque Jean-Joseph